

MGEN Avantage...

C'est quoi ?

- un grand programme de fidélisation visant à donner du pouvoir d'achat aux adhérents
- des avantages affinitaires (visites, conférences, etc.) et des réductions tarifaires
- un site Web unique mgenavantage.fr, adaptable aux différents supports (tablettes, mobiles ...)

→ Lancement auprès des adhérents MGEN en septembre 2018

Pour qui ?

- ADHERENTS : les populations MGEN couvertes en complémentaire santé, soit près de 3 millions de personnes sur les 4 millions de personnes protégées
- PARTENAIRES : ceux qui souhaitent valoriser leur activité et leurs offres auprès d'un large public, au niveau local et au niveau national

Foire Aux Questions

1. Comment accéder à la plateforme MGEN Avantage ?

L'accès au site pourra être effectué en direct en se rendant à l'adresse mgenavantage.fr

NB : accès possible depuis l'espace personnel après incrémentation de l'outil

2. Comment bénéficier du programme MGEN Avantage de façon sécurisée ?

Tout utilisateur pourra naviguer librement sur la plateforme, mais seule son identification via **MGEN Connect*** permettra de télécharger les justificatifs MGEN Avantage, finaliser une commande et accéder aux offres exclusives.

() système d'authentification avec identifiants propres (email, mot de passe)*

3. Que devient la carte MGEN+ ?

Cette carte régionale est remplacée par le **programme national MGEN avantage**.

4. Comment bénéficier des offres de nos partenaires locaux ?

. Les bénéficiaires prennent connaissance des modalités affichées sur la page présentant l'**offre du partenaire sur le site mgenavantage.fr**

. Sur place auprès du partenaire, les bénéficiaires présentent le **justificatif demandé** : la « carte » MGEN Avantage (téléchargeable sur smartphone* ou imprimée) et/ou le coupon (téléchargeable sur smartphone* ou imprimé) pour bénéficier de l'avantage/tarif préférentiel.

() pas d'appli dédiée*

5. Le projet MGEN Avantage véhicule-t-il des informations ou données personnelles (par exemple, suivi des consommations) ?

La « carte » MGEN Avantage ne dispose d'aucun attribut particulier, excepté le nom et le prénom de l'utilisateur. Il s'agit d'un affichage confirmant l'appartenance de l'adhérent au programme.

Aucune donnée personnelle n'est transmise via MGEN Avantage.

6. Le projet MGEN Avantage est-il amené à évoluer encore ?

Oui, avec l'intégration des mutuelles du groupe VYV : MGEN, Harmonie Mutuelle, MNT, MGEFI, Harmonie Fonction Publique, Mutuelle Mare-Gaillard, ainsi que les unions VYV Care et VYV Coopération.

Devenez partenaire du groupe MGEN :

- **Entreprise de l'économie sociale et solidaire (ESS)**
- **Première mutuelle de la Fonction publique avec près de 4 millions de personnes protégées**
- **Co-createur du Groupe VYV (13/09/17) : 1^{er} acteur de l'assurance santé et 1^{er} opérateur national de services de soins et d'accompagnement**

MGEN protège plus que la santé de ses adhérents : MGEN promeut le bien-être en favorisant l'accès à la culture, au sport, aux loisirs et aux voyages/vacances pour tous.